



FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Bien que les états financiers regorgent, par nature, de chiffres, ils révèlent une réalité bien plus importante : comment sont gérées les taxes municipales que vous payez, les investissements réalisés dans notre collectivité et la manière dont nous préparons VMR pour l'avenir.

Survol général

Au terme de son exercice financier 2025, la Ville de Mont-Royal dégage un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 24,5 M\$.

Revenus de fonctionnement	149 188 329 \$
Charges de fonctionnement	(134 624 902) \$
Amortissement des immobilisations	9 479 454 \$
Remboursement de la dette à long terme	(2 798 033) \$
Affectations	2 444 825 \$
Autres éléments de conciliation	797 590 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	24 487 263 \$

Bien que ce résultat soit particulièrement favorable, il importe de préciser qu'il est en grande partie attribuable à un événement exceptionnel et non récurrent, soit l'ajustement des valeurs foncières de plusieurs immeubles du secteur Royalmount. Les nouvelles évaluations reçues en décembre 2025 ont entraîné des ajustements de taxation rétroactifs à septembre 2024, générant ainsi des revenus additionnels importants pour la Ville. Cette situation ne reflète donc pas le niveau habituel des excédents annuels.

Revenus

Les revenus de fonctionnement ont totalisé 149,2 M\$, soit 16,8 M\$ de plus que les prévisions budgétaires. Ce résultat s'explique principalement par les ajustements aux taxes foncières liés au secteur Royalmount, ainsi que par des revenus supérieurs aux prévisions provenant des droits de mutation immobilières, des intérêts, des amendes et des transferts gouvernementaux. Grâce à ces revenus solides, combinés à une planification financière rigoureuse, la Ville a pu poursuivre ses investissements dans ses infrastructures tout en maintenant l'une des situations financières les plus solides parmi les municipalités du Québec.

Les revenus additionnels les plus importants proviennent des sources suivantes :

- Taxes sur la valeur foncière : +15,7 M\$
- Droits de mutation : +3,0 M\$
- Revenus d'intérêts : +0,5 M\$
- Amendes et pénalités : +0,3 M\$
- Paiements de transfert : +0,2 M\$

Charges

Les charges de fonctionnement, avant amortissement, se sont établies à 127,9 M\$, soit 8,2 M\$ de moins que le budget, représentant une économie d'environ 6 %.

Les principaux écarts favorables s'expliquent notamment par :

- Une économie de 2,1 M\$ liée à la rémunération globale et aux avantages sociaux, notamment en raison de postes vacants et d'absences de longue durée;
Une économie de 3,5 M\$ résultant d'une utilisation moindre des services professionnels et techniques externes;
- Un écart favorable de 1,0 M\$ au niveau du service de la dette;
- Une économie de 0,5 M\$ sur l'achat de matériaux et d'équipements.

Ces économies témoignent d'une gestion budgétaire rigoureuse et de notre engagement à veiller à ce que chaque dollar versé par les contribuables soit utilisé de façon judicieuse, tout en maintenant la qualité exceptionnelle des services municipaux auxquels les résidents s'attendent.

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2025, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 61,6 M\$.

Catégorie	2025
Surplus non affectés	21 949 028 \$
Surplus affectés	31 470 752 \$
Réserves financières	6 194 492 \$
Fonds réservés	2 006 869 \$
TOTAL	61 621 141 \$

Le maintien de réserves financières saines offre la souplesse nécessaire pour faire face aux imprévus, réduire le recours futur à l'emprunt et soutenir des investissements stratégiques, sans imposer un fardeau financier inutile aux générations futures de contribuables.

Immobilisations

En 2025, la Ville a investi 29,1 M\$ dans ses infrastructures et a comptabilisé un ajustement de 1,6 M\$ lié à ses obligations de mise hors service des immobilisations, tout en poursuivant plusieurs projets majeurs qui laisseront un héritage durable aux générations futures.

Parmi les principaux investissements figurent la construction du futur Centre sportif et communautaire, les nouvelles installations municipales du secteur Roosevelt, la réfection de rues et de trottoirs, la réhabilitation de ponts, la modernisation des réseaux d'égout et d'aqueduc, le déploiement de systèmes intelligents de gestion de la circulation ainsi que plusieurs autres interventions visant à maintenir des infrastructures performantes, sécuritaires et adaptées aux besoins de la collectivité.

Par ailleurs, la Ville est devenue propriétaire de la Passerelle Royalmount à la suite de sa cession officielle en 2025. Cet actif, dont la valeur est estimée à 38,0 M\$, a été intégré aux immobilisations de la Ville.

Le tableau ci-dessous représente l'ensemble des investissements par catégorie :

Catégorie	2025
Acquisition de la passerelle Royalmount	37 960 000 \$
Construction du Complexe sportif et communautaire	15 933 299 \$
Construction du nouveau 30/40 Roosevelt	1 467 294 \$
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	3 415 835 \$

Réfection de ponts et viaducs	2 840 189 \$
Réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout	1 517 193 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux	1 211 580 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	826 209 \$
Solutions et équipements informatiques	712 575 \$
Réfection et éclairage de terrains de tennis	583 155 \$
Acquisition de véhicules	242 870 \$
Modernisation des feux de circulation au centre-ville	119 969 \$
Construction – boucle d'énergie (services professionnels)	72 504 \$
Reboisement le long de la voie ferrée	68 921 \$
Remplacement d'éclairage de rue	45 057 \$
Acquisition et installation d'une génératrice dans le stationnement intérieur	35 442 \$
Bornes de recharges	19 464 \$
Autres	1 575 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS avant la comptabilisation de l'obligation de mise hors services des immobilisations	67 071 556 \$
Augmentation du coût des bâtiments pour l'obligation de mise hors service des immobilisations (réévaluation)	1 578 697 \$
TOTAL	68 650 253 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2025 s'établit à 71,6 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 16,2 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 9,3 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme local à 78,5 M\$ au 31 décembre 2025.

Cet endettement représente 0,61 % de la richesse foncière uniformisée. Bien que la Ville poursuive des investissements importants dans le renouvellement de ses infrastructures, notre niveau d'endettement demeure largement à l'intérieur de notre capacité financière et se compare avantageusement à celui de nombreuses municipalités du Québec. Cet endettement reflète des investissements stratégiques qui procureront des bénéfices durables aux résidents, tout en préservant la viabilité financière de la Ville à long terme.

Rapport de l'auditeur indépendant

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune réserve et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au

31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Par ailleurs, certaines informations comparatives de l'exercice 2024 ont été retraitées dans les états financiers de 2025. Ce retraitement est sans incidence sur l'opinion de l'auditeur, qui demeure sans réserve.

Conclusion

L'exercice financier 2025 témoigne d'une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales. Malgré le caractère exceptionnel d'une partie importante des revenus constatés en 2025, la Ville maintient une situation financière solide et dispose des ressources nécessaires pour poursuivre ses projets d'infrastructure et répondre aux besoins de sa population.

Les projets d'investissement en cours, notamment le Complexe sportif et communautaire, le 30-40 Roosevelt ainsi que les travaux de réfection des infrastructures municipales, permettront de moderniser les équipements de la Ville et d'améliorer les services aux citoyens de façon durable.

Les résultats obtenus en 2025 démontrent la capacité de la Ville à conjuguer saine gestion financière et développement de ses infrastructures. Le conseil municipal et l'administration municipale sont fiers du travail accompli et demeurent engagés à poursuivre le développement de la communauté tout en assurant une gestion prudente, transparente et responsable des fonds publics au bénéfice de l'ensemble des citoyens de Mont-Royal.

Donné à Mont-Royal, le 16 juin 2026

Le maire,
Peter J. Malouf